



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Oceansuite Development and Support	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-111301/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-111301	Date 2012-07-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$V-056-24585	
File No. - N° de dossier 056sv.W8474-111301	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Murray, Peter	Buyer Id - Id de l'acheteur 056sv
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1387 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 003

La présente modification vise à :

- A. Répondre aux questions posées pendant la période de la DP.**
- B. Modifier l'invitation.**

A. Répondre aux questions posées pendant la période de la DP**Question 2.**

Comme les tâches spécifiques ne sont pas détaillées, est-ce que l'État pourrait indiquer le niveau d'effort approximatif (en heures) pour la période du contrat? Si cette donnée n'est pas disponible, est-ce que l'État pourrait indiquer en détail le niveau d'effort annuel moyen au cours des trois dernières années pour la maintenance du code?

La partie à prix fixe des sections 3.2, Soutien du logiciel OceanSuite, et 3.3, Maintenance du logiciel OceanSuite, n'indique pas la fréquence ni le niveau d'effort des tâches types (p. ex., DS, petits changements et changements à la gestion de la configuration). Il est donc difficile d'évaluer le niveau d'effort à utiliser pour estimer les coûts. Est-ce que l'État peut indiquer le nombre approximatif d'appels téléphoniques, de petits changements et de DS sur une période d'un an?

Réponse 2.

Le logiciel OceanSuite a été en développement jusqu'en février dernier. Basé sur les cinq derniers mois de maintenance, l'État peut extrapoler et estimer le niveau d'effort annuel à 500 heures.

Question 3.

Re : Pièce-jointe III, page 23 de 57.

Est-ce que l'État considère que le spécialiste en logiciels de relève proposé est conforme à l'exigence obligatoire O.2.2 s'il démontre qu'il possède 1,5 an d'expérience développement en C++, de Microsoft Visual Studio IDE, de la programmation orientée objet et de Microsoft Foundation Classes (MFC) au cours des cinq dernières années (depuis août 2007). Ce changement s'appliquerait également à l'exigence C3.1 pour l'expérience supplémentaire au minimum prévu à l'exigence O.2.2.

Réponse 3.

L'État accepte de modifier l'exigences O.2.2 sur le spécialiste en logiciels de relève à 1,5 an. La DP sera modifiée en conséquence.

Question 4.

Nous préparons une soumission pour l'invitation W8474-111301/A (développement et soutien OceanSuite) et nous aimerions demander de reporter l'échéance du 30 juillet 2012 au 10 août 2012 car nous attendons les réponses à nos questions.

Réponse 4

Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.

B. Modifier l'invitation

L'invitation est modifier ainsi :

1. À la page 23 de 57 de l'invitation :

SUPPRIMER

L'exigence obligatoire O.2.2 au complet.

INSÉRER

M.2.2. La ressource proposée doit posséder au moins deux (2) années d'expérience confirmée acquise au cours des cinq (5) dernières années du développement en C++, de Microsoft Visual Studio IDE, de la programmation orientée objet et de Microsoft Foundation Classes (MFC).

2. Page 35 de 57, après le point 2.1 Niveau de maintenance

INSÉRER

2.2 Temps de résolution des défaillances du système

Tableau 1-1 : énumère le temps maximum de résolution associé aux divers niveaux de gravité et types de défaillances.

Tableau 1-1

Temps de résolution des défaillances du système à l'utilisation

Gravité	Définition	Temps de résolution de la défaillance
Critique	Panne du système pendant l'utilisation ou impossibilité d'utiliser le système pour générer des produits.	Solution trouvée en deux (2) jours ouvrables. Résolution complète en cinq (5) jours ouvrables.
Modérée	Le système ne présente pas de défaillance critique mais ne répond plus à une des exigences.	Résolution complète en dix (10) jours ouvrables.
Faible	Toute défaillance qui ne répond pas aux critères de gravité critique ni modérée, comme des enjeux esthétique ou sur la documentation.	Résolution complète dans le cadre de la prochaine version de maintenance pour les défaillances qui ont été signalées suffisamment à l'avance (voir la note 5 pour plus de détails).

Notes sur le tableau 1-2

1. Jour ouvrable : de 9 h à 17 h dans le fuseau horaire de l'entrepreneur.
2. Jour ouvrable : huit heures consécutives pendant une journée de travail. Par exemple, la période de jeudi à 14 h jusqu'au lundi 14 h lorsque le lundi est un congé férié pour l'entrepreneur retenu pour la maintenance de OceanSuite est considérée comme une période de huit heures de travail consécutives et constitue donc un jour ouvrable.
3. Le respect des temps de résolution sera évalué en fonction de la résolution d'au moins 95 % de toutes les défaillances indiquées pendant une période de six mois dans les délais prescrits, à l'exception des fautes pour lesquelles les temps de résolution ont été allongés à la discrétion du GCVM.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8474-111301/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

056sv

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8474-111301

File No. - N° du dossier

056svW8474-111301

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.